Laura Seguin - Conseillère municipale et communautaire

Sète, le 11 avril 2025

Communiqué de presse – Communication indigne de Mme Corinne Azaïs

Mme Corinne Azaïs, adjointe à l'éducation et à la jeunesse de François Commeinhes, a diffusé sur ses réseaux une image indigne, stigmatisante, et sans ambiguïté quant à son caractère raciste (voir page suivante). Notamment parce qu'elle fait référence à l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) associée à l'origine ou la nationalité Algérienne, et à la chanson raciste « je partira pas ».

Cette image à caractère raciste est honteuse. Le fait qu'elle l'ait *« vraiment fait rire »* - comme l'écrit Mme Azaïs - est indigne de la part d'une adjointe à la jeunesse et à l'éducation, censée porter avec exemplarité les valeurs et les lois de la République.

J'adresse ma solidarité à toutes celles et ceux qui se sont sentis insultés, discriminés ou stigmatisés par cette publication.

Face à la généralisation des discours de haine et la normalisation des idées d'extrême-droite, il est important d'être vigilant et de rappeler que le racisme n'est pas une opinion mais un délit.

J'informe enfin que je saisis le procureur de la République pour lui signaler ces faits graves.

Laura Seguin, Conseillère municipale et communautaire

Contact : Groupe d'opposition politique – 16 avenue Victor Hugo, 34200 Sète – 04 99 04 33 56 – s.khaled@agglopole.fr

Corinne Azaïs
9 h ·

Celui-là il m'a vraiment fait rire